SNUipp-FSU 23

Pétition Personnels Précaires non-enseignants de l'Education Nationale

SNUipp-FSU 23

Des dizaines de milliers de personnes en contrat précaire s'investissent dans les établissements scolaires, soit auprès des enseignants et des directeurs d'école, soit directement auprès d'élèves handicapés pour faciliter et souvent même permettre leur scolarisation.

Ils tracent les contours de nouveaux métiers indispensables au fonctionnement de l'école. Leurs points communs : des salaires indignes, un temps partiel imposé, aucune formation qualifiante et rémunérée, pas de perspective d'embauche pour sortir de la précarité. Certains contrats aidés (CUI) sont arrivés ou arrivent à échéance sans perspectives de renouvellement.

Le Président de la République s'est engagé à lancer « une concertation approfondie sur les métiers de l'accompagnement des élèves handicapés, pour aboutir à un cadre d'emploi pérenne ». C'est pourquoi, un groupe de travail interministériel sur la « professionnalisation des accompagnants des enfants et adolescents en situation de handicap » a été constitué. Il doit notamment « dégager les contours d'une nouvelle profession » et « aboutir à une proposition de cadre d'emploi commun » au 1er trimestre 2013.

Sous la pression des organisations syndicales et des associations de parents, le précédent gouvernement avait ouvert des discussions sur la pérennisation et la professionnalisation de ces personnels, discussions qui n'ont pas abouti faute de volonté politique.

Il est nécessaire de mettre maintenant un terme à la précarité de ces personnels qui nuit à la qualité du service public :

Les signataires, enseignants, parents d'élèves, citoyens, refusent la politique de précarisation de l'Education Nationale et revendiquent pour tous :

un emploi statutaire et pérenne sous statut de la fonction publique

Nom prénom	Établissement	Fonction	Signature
A retourner à SNUipp-FSU23, 542 Maison des Associations de Braconne 23000 GUERET			